



Mairie de VOLSTROFF



## **CARTE DE TRANSPORTS SCOLAIRES**

Dorénavant les inscriptions au transport scolaire dépendant de Grand Est se font en ligne (**site internet [www.infotim57.fr](http://www.infotim57.fr)**)

### **POUR LES NOUVEAUX INSCRITS :**

Un élève qui n'est pas encore inscrit auprès du service des transports scolaires doit se rendre sur le site d'inscription en ligne et créer un espace personnel afin d'enregistrer la demande de carte de transport de votre enfant.

Après validation, vous avez la possibilité de télécharger et d'imprimer un titre provisoire, valable un mois à compter de la rentrée, ou de la date de la demande, en cas d'inscription tardive.

### **POUR LES ELEVES RECONDUITS :**

Les demandes de titre de transport sont désormais dématérialisées. A compter du 14/05/2018, vous pourrez renouveler votre demande en ligne en vous connectant avec les identifiants que vous recevrez par courrier.

Après validation, vous avez la possibilité de télécharger et d'imprimer un titre provisoire, valable un mois à compter de la rentrée, ou de la date de la demande, en cas d'inscription tardive.

### **POUR LES DEMANDES DE DUPLICATAS :**

L'élève ayant perdu sa carte de transport TIM scolaire doit adresser une demande de duplicata auprès du transporteur concerné.

A envoyer pour chaque demande :

- 1 photo d'identité
- Règlement de 10 euros, non proratisable.

En cas de vol, à réception d'un dépôt de plainte délivrée par la Police ou la Gendarmerie, le duplicata est gratuit.

**Hubert DITSCH**  
*Maire de Volstroff*

Mairie de VOLSTROFF

50 rue Principale 57940 VOLSTROFF

Téléphone : 03.82.56.94.33 – Fax : 03.82.56.88.80

Site internet : [www.mairie-volstroff.fr](http://www.mairie-volstroff.fr) – mail : [mairie.volstroff@wanadoo.fr](mailto:mairie.volstroff@wanadoo.fr)